

L'usage des statistiques dans la construction de la « crise migratoire »

De Robin Stünzi, doctorant au Centre de droit des migrations à l'Université de Neuchâtel

Depuis plusieurs mois, le discours et les images véhiculées dans le débat public autour de ce qu'il est convenu d'appeler la « crise migratoire » donnent le sentiment que l'Europe se retrouve submergée par un afflux massif de réfugiés en provenance du Moyen Orient et d'Afrique. S'il est indéniable qu'une tragédie humanitaire se déroule actuellement à proximité et au sein même du continent européen, un certain nombre de chiffres nécessitent des corrections et une mise en contexte afin de démonter le mythe de l'invasion.

Ainsi, le chercheur [Nando Sigona](#) a récemment contesté les méthodes de l'agence FRONTEX (qui annonçait avoir relevé [710 000 entrées](#) durant les 9 premiers mois de 2015) en faisant remarquer que celle-ci risquait de comptabiliser les entrées plusieurs fois. Si de nombreux médias ont relevé le risque du double comptage après la mise en garde du chercheur, ceux-ci n'ont pas toujours montré la même prudence vis-à-vis de certaines « projections » élaborées par différents acteurs politiques. C'est notamment le cas du nombre constamment répété de 800 000 demandeuses et demandeurs d'asile attendus en Allemagne pour cette année, qui relève d'un phénomène de glissement médiatique que le géographe [Etienne Piguet](#) a bien décrit, ou des prévisions contenues dans le récent [rapport de la Commission européenne sur les prévisions économiques](#) évoquant 3 millions de migrants supplémentaires attendus en Europe d'ici 2017. Ces chiffres, qui contribuent à effrayer les opinions publiques, ne reposent sur aucune base empirique, et les acteurs médiatiques et politiques les utilisant omettent généralement de dire qu'ils représentent un scénario possible parmi de nombreux autres.

Comme le précise Etienne Piguet sur [son blog](#), les statistiques des demandes d'asile effectivement déposées sont plus fiables de ce point de vue car elles reposent sur un acte administratif officiel. Selon ces données, [362 153](#) demandes d'asile ont été déposées en Allemagne entre janvier et octobre 2015, mais celles-ci sont probablement sous-estimées car le Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF) a pris du retard dans l'enregistrement des demandes. A l'échelon européen, les demandes d'asile déposées durant les 9 premiers mois de l'année 2015 atteignent [environ 730 000 unités pour l'UE +](#) (incluant la Suisse et la Norvège). Toutefois, les données utilisées par EUROSTAT ont également fait l'objet de critiques ; [un chercheur allemand a montré que les chiffres pour 2014 et 2013 étaient largement surestimés](#) (environ 25% pour 2014 et 30% pour 2013) en raison de doubles comptages.

Ces chiffres sont donc à manier avec précaution et doivent être contextualisés pour produire du sens. Dans une perspective internationale, il faut rappeler qu'environ [60 millions de personnes](#) sont actuellement déplacées de force à l'échelle mondiale et [près de 90% d'entre elles se trouvent dans les pays en développement](#). Compte tenu de l'ampleur des crises qui se déroulent à proximité de son territoire, l'Europe n'est touchée que très marginalement par ce phénomène. Et même si le nombre de demandes d'asile atteignait le million cette année, le rapport avec la population totale que compte l'UE (environ 500 millions d'habitants) s'élèverait à 0,2 %.

Enfin, l'attention médiatique et politique considérable autour des scènes de chaos et de drames humains accompagnant les quelques 700 000 entrées « irrégulières » dans l'espace Schengen offre un contraste saisissant avec le silence feutré recouvrant les [250 à 300 millions d'entrées annuelles](#) effectuées dans le confort aseptisé des aéroports par des personnes issues de pays tiers (hors UE/AELE). Ce déséquilibre en dit long sur l'accès différencié à la liberté de mouvement et sur le caractère éminemment politique de la « crise migratoire » actuelle. Car les images et les récits dramatiques présentés quotidiennement dans nos médias sont avant tout le produit de politiques forçant les personnes en quête de protection internationale à emprunter les voies terrestres et maritimes les plus dangereuses en [les empêchant d'accéder légalement au territoire européen](#).